

# RÉSEAU-DESC

## RAPPORT ANNUEL 2025



# TABLE DES MATIÈRES

|                                                        |           |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LETTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>              | <b>3</b>  |
| Qui sommes-nous ?                                      | 5         |
| Comment travaillons-nous ?                             | 6         |
| Notre structure                                        | 7         |
| <b>LE MONDE QUE NOUS VOULONS</b>                       | <b>9</b>  |
| <b>PRINCIPALES RÉUSSITES À L'HORIZON 2025</b>          | <b>10</b> |
| Faire face à la violence et à la répression            | 11        |
| Faire face à la dépossession                           | 13        |
| Mettre en avant les savoirs communautaires             | 15        |
| Accès à la justice                                     | 18        |
| Féminisme et justice de genre                          | 20        |
| Justice économique                                     | 22        |
| Mettre fin à l'emprise des entreprises et à l'impunité | 25        |
| Justice climatique et environnementale                 | 28        |
| Renforcer la voix collective et la visibilité          | 31        |
| Réseau-DESC                                            | 32        |
| Nos soutiens                                           | 33        |

# LETTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



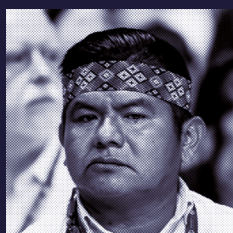
**Ayushi Kalyan,**  
FIAN International | Allemagne



**Bidya Shrestha Maharjan,**  
Human Rights Awareness  
Center (HRAC) | Népal



**Christiana Saiti Louwa,** World Forum  
of Fisher People (WFFP) | Kenya



**Daniel Santi Gualinga,**  
Pueblo Originario Kichwa  
de Sarayaku | Équateur

En tant que membres du Réseau DESC – sous l’impulsion de ceux et celles qui sont en première ligne face aux crises –, nous avons continué à relier nos luttes d’une région à l’autre, en mettant à profit notre force collective pour résister aux défis systémiques et promouvoir un changement transformateur. Comme le souligne ce rapport annuel, cela s’est traduit par une mobilisation solidaire visant les défenseur.euse.s des droits humains, ainsi que par un soutien à

leur travail essentiel en faveur des droits humains, souvent dans des contextes marqués par une montée de l’autoritarisme et du militarisme. Cela s’est également traduit par des travaux de recherche de grande envergure menés par les communautés elles-mêmes, visant à documenter les conséquences du changement climatique et à éclairer les actions de plaidoyer et les campagnes menées par nos membres, tant au niveau local qu’à l’échelle mondiale.

Les interventions collectives, fondées sur les expériences, les analyses et les solutions proposées par les communautés en résistance, ont donné lieu à des précédents juridiques historiques en matière de justice climatique et de solidarité. Pour empêcher la cooptation totale des principaux processus des Nations unies, il a été essentiel de mettre au jour et dénoncer l’emprise des entreprises, ce qui nous a permis de faire avancer notre programme de fond. Le plaidoyer collectif, mené à la fois au sein des institutions financières et en dehors de leurs sphères d’influence, a permis de relier justice de la dette, justice climatique et enjeux liés au soin, en plaçant au cœur de cette démarche une approche fondée sur les droits humains et transformatrice en matière de genre, tout en renforçant la construction de sanctions et autres mesures punitives face aux menaces, aux atteintes, aux mouvements autour de ces différentes luttes. Les priorités collectives – nos « étoiles guides » – que les membres ont formulées lors de notre réunion stratégique mondiale de septembre 2024 se sont révélées encore plus prémonitoires face à l’intensification des crises, qui n’ont épargné pratiquement aucun secteur ni aucune région. Grâce au leadership



**Debbie Stothard**, Alternative ASEAN Network on Burma (ALTSEAN-Burma) | Asie du Sud-Est



**Hala Murad**, Dibeen Association for Environmental Development | Jordanie



**Noam Sandweiss-Back**, The Kairos Center for Religions, Rights, and Social Justice | États-Unis



**Misun Woo (ex officio)**, Directrice exécutive du Réseau-DESC.

continu de nos membres, nous continuons à nous adapter à la volatilité du paysage politique mondial, qui s'est inévitablement répercutée sur l'écosystème du financement.

Entre revers et réussites, l'année 2025 a également été une année marquante pour le Réseau-DESC sur le plan institutionnel. Comme nous l'avions annoncé dans la lettre du Conseil d'administration figurant dans le rapport annuel 2024, après plus d'une décennie de leadership inlassable et désintéressé, Chris Grove a quitté ses fonctions de directeur exécutif du Réseau-DESC en décembre. Une fois encore, nous sommes profondément reconnaissants envers Chris pour son engagement sans faille envers le modèle de travail mené par les membres du Réseau-DESC et ses principes fondamentaux, qui constituent une vision politique de la manière dont le changement systémique doit s'opérer.

Compte tenu de la vision politique et de la lucidité requises en cette période difficile, le Conseil d'administration s'est réjoui que Misun Woo ait accepté notre invitation à devenir la prochaine directrice exécutive du Réseau-DESC. Misun possède une longue expérience dans la défense des droits humains, reliant les différentes luttes menées en Asie-Pacifique et au-delà en faveur de la justice de genre, de la justice climatique et de la justice économique. Dans des contextes de répression et d'autoritarisme, elle a favorisé une solidarité concrète, mis les mouvements au cœur de l'action et su faire valoir efficacement les revendications des communautés sur les scènes régionales et mondiales. Sous sa coordination, le Asia Pacific Forum on Women, Law and Development est devenu un puissant réseau régional, qui a joué un rôle central dans l'élaboration de l'analyse collective et du plaidoyer du Réseau-DESC. Avec Misun à la tête de l'organisation et grâce au leadership continu des plus de 360 membres du Réseau-DESC répartis dans 80 pays, nous sommes convaincus que le Réseau-DESC est bien placé pour mener à bien sa mission : « construire un mouvement mondial visant à faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour tou.te.s ».

# Qui sommes-nous ?

Le Réseau-DESC rassemble 360 membres répartis dans 80 pays et territoires – parmi lesquels des mouvements sociaux, des peuples autochtones, des syndicats, des organisations féministes et des défenseur.euse.s de l'environnement – qui œuvrent ensemble en faveur de la justice sociale, économique et environnementale



## 360 MEMBRES AU TOTAL



ORGANISATIONS MEMBRES

### 296

DONT

### 45

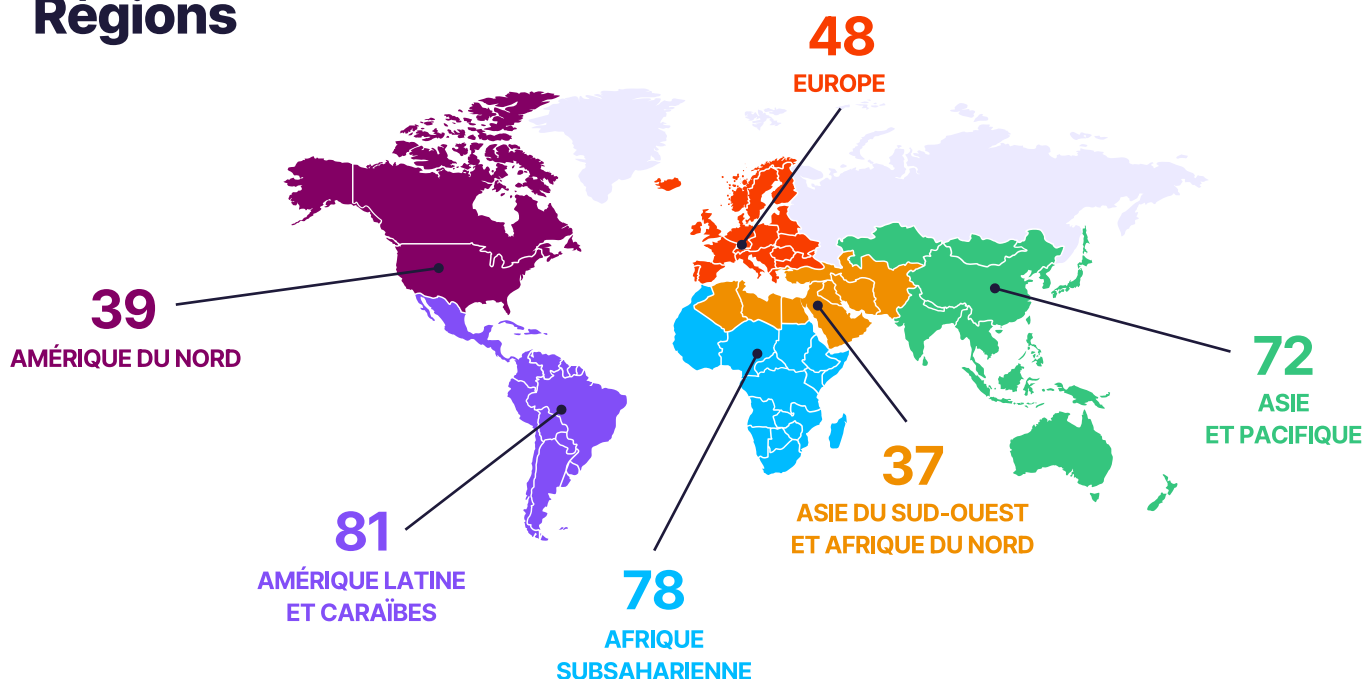
MOUVEMENTS SOCIAUX



### 64

MEMBRES INDIVIDUELS

## Régions



## Nos domaines d'activité et l'engagement de nos membres



Responsabilité des entreprises

### 121



Environnement et droits économiques, sociaux et culturels

### 106



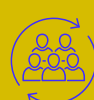
Femmes et droits économiques, sociaux et culturels

### 104



Politique économique

### 59



Hub de recherche communautaire

### 60



Litige stratégique

### 97



Système de solidarité

### 100

# Comment travaillons-nous ?



Réunion stratégique mondiale du Réseau-DESC / Chiang Mai, Thaïlande, septembre 2024.

**Le réseau DESC, ce sont ses membres.** Notre modèle de travail dirigé par les membres repose sur trois principes fondamentaux :

- La centralité des mouvements sociaux incarnant la résistance des communautés affectées ;
- Une approche intersectionnelle mettant en avant l'analyse féministe ; et
- L'équilibre régional et de genre dans le leadership.

Ces principes guident les quatre piliers interconnectés au cœur de la **théorie du changement** du réseau DESC :

**Solidarité** = Mobiliser le pouvoir collectif du Réseau pour défendre les membres menacés via notre Système de solidarité, faire avancer les revendications plus larges des défenseur-e-s pour les droits humains et la justice environnementale, et contrer la répression ainsi que l'économie politique plus large de la violence.

**Apprentissage mutuel** = Partager stratégies et expériences à travers des échanges de dirigeantes de la base, la recherche-action participative féministe, des ateliers de contentieux stratégique et notre base de données jurisprudentielle, des formations à la protection et des webinaires multilingues.

**Analyse partagée** = Approfondir la compréhension commune des défis systémiques et construire des demandes inclusives pour des alternatives transformatrices, comme le reflètent notre Charte commune pour la lutte collective, notre pacte social sur le soin, et les bandes dessinées éducatives sur la capture par les entreprises.

**Action collective** = Centrer le savoir et les revendications des communautés en résistance pour faire progresser la justice climatique, la justice en matière de dette et de genre ; la responsabilité des entreprises via une régulation et des réparations effectives ; et des affaires judiciaires établissant des précédents, y compris pour les droits fonciers et territoriaux.

# Notre structure

Notre conseil d'administration, composé de sept membres, est élu tous les trois ans par et parmi les membres, conformément à nos principes fondamentaux. Les groupes de travail et les groupes consultatifs du Réseau-DESC, qui constituent le principal moyen par lequel les membres coordonnent leurs efforts collectifs, comprennent actuellement les domaines suivants :

- **Responsabilité des entreprises**
- **Politique économique**
- **Environnement et droits économiques, sociaux et culturels**
- **Hub de recherche communautaire**
- **Mouvements sociaux et initiatives citoyennes**
- **Litige stratégique**
- **Femmes et DESC**
- **Système de solidarité**

De plus en plus, les priorités stratégiques rassemblent ces groupes de travail afin de faire face à des crises qui se recoupent, telles que la dette, le climat et les soins. Le Hub de recherche communautaire, récemment créé (anciennement le « Groupe de travail sur le suivi »), facilitera la recherche participative et pilotée par les communautés au sein du réseau, sous la houlette d'un groupe consultatif élargi composé de membres, conformément aux priorités définies par les membres lors de la Réunion stratégique mondiale (GSM pour son sigle en anglais) de septembre 2024.



**VISION  
STRATÉGIQUE  
2025-2029  
DU RÉSEAU-DESC**

# Le monde que nous voulons



Réunion stratégique mondiale du Réseau-DESC / Chiang Mai, Thaïlande, septembre 2024.

À l'issue de la réunion stratégique mondiale du Réseau-DESC, intitulée « Renforcer notre pouvoir collectif pour façonner notre avenir » (Chiang Mai, Thaïlande, 2024), les membres ont défini une vision commune pour les cinq prochaines années : un ensemble de « **principes directeurs** » reflétant les transformations systémiques nécessaires à la construction d'un avenir plus juste, féministe et durable. Comme le souligne le **Plan de développement stratégique et institutionnel du Réseau-DESC pour la période 2025-2029**, ces principes sont les suivants :

1. Les peuples et les mouvements renforcent leur pouvoir et **prennent les rênes des processus décisionnels, mettant fin à l'emprise des entreprises et revendiquant leur droit à l'autodétermination et leur souveraineté** face aux gouvernements, aux entreprises et aux élites économiques, pour le bien-être des populations, en harmonie avec la planète et **dans le respect des droits humains et des perspectives féministes**.
2. Les mouvements populaires recourent au désinvestissement et aux sanctions pour **demandeur des comptes aux entreprises, aux États, aux acteurs privés et aux institutions financières**, et pour garantir **des réparations** complètes pour les préjudices directs et indirects causés aux populations et à la planète.
3. Les communautés renforcent leur action collective pour exercer leur **souveraineté, leur autodétermination et leur responsabilité vis-à-vis de leurs territoires**, et proposent des données, des savoirs et **des solutions décoloniales face à la crise climatique**.
4. Les communautés et les mouvements populaires **demandent des comptes aux États ainsi qu'aux acteurs privés et financiers en s'appuyant sur des cadres juridiques contraignants** qui garantissent la prévention, une réparation intégrale et le respect des droits des peuples, de la nature et des territoires.
5. Créer des **économies de soins justes, féministes et équitables**, en tant qu'alternatives aux systèmes d'oppression, fondées sur « el buen vivir », la dignité, ainsi que la solidarité et la sécurité pour tou.te.s, dans toute leur diversité.
6. Mettre fin à la division sexuelle et de genre du travail ainsi qu'aux inégalités qui en découlent, **reconnaître les soins comme un travail décent et digne, et garantir le droit aux soins en tant que responsabilité publique et collective**, pour un monde du travail exempt de toute forme de violence et de harcèlement.
7. Un mouvement populaire mondial renforcé, qui milite en faveur de **l'annulation des dettes injustes ou illégitimes et du droit au défaut de paiement**, en vue d'un avenir socio-économique autonome et durable, et de la mise en place de systèmes de soins décolonisés.
8. Une **architecture financière mondiale transformée**, dans laquelle les communautés concernées peuvent participer activement et pleinement aux processus de financement du développement et remettre en question les paradigmes néo coloniaux grâce à une analyse politique populaire.

Les membres ont également identifié les stratégies nécessaires pour passer de la vision à l'action :

- **Renforcer la solidarité entre les membres** afin de construire des mouvements inclusifs et solidaires qui privilégient le collectif à l'individualisme.
- **Favoriser l'accès à la justice grâce à des stratégies juridiques en phase avec les mouvements sociaux**, qui favorisent le changement structurel.
- **Élaborer des récits à partir des savoirs des communautés**, grâce à des recherches menées par les communautés elles-mêmes et à des actions de communication stratégiques.
- **Développer l'éducation politique populaire dans tous les domaines d'activité**, en approfondissant la compréhension des injustices systémiques grâce à une analyse féministe, anti-impérialiste et politico-économique.
- **Utiliser ces stratégies pour créer des campagnes mondiales cohérentes et percutantes**, en phase avec notre vision commune, et qui renforcent les initiatives menées par nos membres à tous les niveaux.



**PRINCIPAUX  
RÉALISATIONS  
EN 2025**

# Faire face à la violence et à la répression



Une délégation internationale rend visite aux communautés garífunas au Honduras. Août 2025. Photo : Red de Defensoras de Honduras.

**Le Système de solidarité (SOS) du Réseau-DESC mobilise ses membres dans toutes les régions pour qu'ils interviennent lorsque des défenseur.euse.s des droits humains et des communautés sont confronté.e.s à des menaces et à des préjudices immédiats. Il soutient également le travail plus général des défenseur.euse.s en faveur des droits humains et s'attaque à l'économie politique de la violence qui alimente la répression**

« La rencontre que nous avons eue avec le procureur général a effectivement eu un impact positif... nos camarades ont été libéré.e.s. Ici, personne ne fait attention à nous, mais dès qu'ils voient des étrangers, ils se comportent différemment. »

Francis López, Organisation fraternelle noire du Honduras

## **La présence collective comme moyen de protection pour les défenseur.euse.s des terres garífunas**

Cinq défenseur.euse.s afro-autochtones garífunas ont retrouvé leur liberté quelques jours seulement après la visite de solidarité internationale menée par une délégation de dix membres du Réseau-DESC représentant des mouvements sociaux et des organisations de défense des droits humains d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Amérique du Nord et d'Europe.

Les communautés garífunas du Honduras ont continué à défendre leur peuple et leurs territoires malgré la non-application systématique des arrêts de la Cour interaméricaine confirmant leurs droits fonciers et malgré une économie politique de la violence alimentée par les industries extractives, le tourisme et le trafic de drogue.

La visite de solidarité organisée en août 2025 a été l'occasion de renforcer la solidarité entre les membres et de mettre en avant la visibilité et les revendications collectives des membres menacés. Accueillie par l'Organisation fraternelle noire du Honduras (OFRANEH), le Conseil civique des organisations populaires et autochtones du Honduras (COPINH) et

le Réseau national des femmes défenseuses des droits humains au Honduras, la délégation s'est rendue dans trois communautés afin d'entendre des témoignages faisant état d'une escalade de la criminalisation, du racisme et de la violence.

À Tegucigalpa, les membres ont accompagné l'OFRANEH lors de l'audience judiciaire consacrée aux cinq dirigeant.e.s faisant l'objet de graves accusations pénales liées à leur défense légitime de leurs terres. À travers un sit-in pacifique, des actions auprès de la presse et une rencontre avec le procureur général, la délégation a dénoncé les irrégularités de la procédure et a réitéré ses revendications concernant la restitution des terres ancestrales, la protection des défenseur.euse.s et l'autodétermination des Garífunas.

Une stratégie de communication réactive a permis de faire de cette affaire une question de droits humains, de contrer les discours stigmatisants et d'obtenir une large couverture médiatique dans des médias régionaux et internationaux, ainsi que des déclarations de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les défenseur.euse.s des droits humains. Cette pression internationale a contribué à la décision de la Cour de rejeter toutes les charges retenues contre les cinq défenseur.euse.s.



Conférence de presse lors de la mission de solidarité du Réseau-DESC au Honduras. Août 2025. Photo : Francis Cálix.

## Renforcer la protection collective au-delà des frontières

Grâce au Système de solidarité (SOS) du Réseau DESC (ESCR-Net), les membres se sont mobilisés pour défendre des communautés menacées au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Salvador, au Guatemala, en Libye, au Népal, en Palestine, en Tunisie et au Zimbabwe. Cette mobilisation a donné lieu à diverses stratégies adaptées aux risques spécifiques.

- **Le Salvador** – A aidé à la **réinstallation** de deux défenseur.euse.s de l'environnement victimes de persécutions de plus en plus intenses en raison de leur opposition à des projets miniers, leur permettant ainsi de poursuivre leur action militante en toute sécurité.
- **Le Brésil** – A publié une déclaration publique exprimant son soutien au **Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST)** et condamnant les attaques violentes contre les défenseur.euse.s de la terre et de l'eau.
- **Le Zimbabwe** – A facilité l'octroi d'une **aide d'urgence pour la défense juridique** d'un leader d'un mouvement faisant l'objet de poursuites pénales.
- **Le Népal** – A coordonné un appel international urgent adressé au gouvernement népalais pour dénoncer un projet de téléphérique sur des terres autochtones sacrées.

S'appuyant sur des années de solidarité sans faille, les membres se sont également mobilisés pour soutenir le **mouvement colombien « Comité Ambiental en Defensa de la Vida »**, confronté à de puissants intérêts miniers et aux menaces qui en découlent à l'encontre des défenseur.euse.s de l'environnement. **Les revendications collectives ont contraint les autorités locales à réexaminer les risques encourus par les défenseur.euse.s dans des territoires clés et ont aidé le Comité à renforcer les mécanismes de protection mis en place par les communautés.**

La participation du Comité à la recherche communautaire du Réseau-DESC sur les pertes et dommages liés au changement climatique a permis d'intégrer l'analyse des communautés les plus exposées dans les actions de plaidoyer locales, les débats mondiaux sur le climat et les instances internationales, telles que les négociations en vue du traité contraignant des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme à Genève et la COP30 au Brésil.

Le MST est l'un de nos plus proches camarade de lutte pour la construction d'un mouvement mondial de mouvements, et nous lui exprimons toute notre solidarité. La lutte est toujours mondiale, et une atteinte portée à l'un d'entre nous est toujours une atteinte portée à tou.te.s. »

**Abahlali baseMjondolo**, Afrique du Sud

# Faire face à la dépossession



Les communautés Ogiek et Endorois réclament la restitution de leurs terres ancestrales à Nairobi, au Kenya, en février 2024. Photo : ESCR-Hakijamii.

**Les membres du Réseau-DESC dénoncent et combattent la dépossession sous toutes ses formes – de l'accaparement des terres et des expulsions forcées au remboursement forcé de dettes illégitimes. En nous appuyant sur une analyse commune des causes profondes et systémiques, nous renforçons notre solidarité et développons notre pouvoir collectif afin de promouvoir des modèles socio-économiques alternatifs**

## **La Cour africaine confirme le caractère exécutoire des droits fonciers des peuples Ogiek**

Les peuples autochtones Endorois et Ogiek du Kenya continuent de se mobiliser pour défendre leurs droits sur leurs terres ancestrales et leurs moyens de subsistance, en résistant à la spoliation et aux déplacements qui s'étendent sur plusieurs générations au nom du tourisme et de la « conservation ». Malgré des décisions historiques rendues par le système régional africain reconnaissant leur lien historique avec ces terres et, par conséquent, leur titre collectif sur celles-ci, l'État du Kenya n'a pas mis en œuvre la majorité des recommandations formulées dans ces arrêts.

Sous l'impulsion du Endorois Indigenous Women Empowerment Network, du Endorois Welfare Council et du Ogiek Peoples' Development Program (OPDP), et s'appuyant sur une base solide d'échanges interrégionaux et de renforcement du mouvement, les membres du Réseau-DESC se sont mobilisés en solidarité avec les communautés Endorois et Ogiek chaque fois que celles-ci ont tiré la sonnette d'alarme. Au cours des deux dernières années, cela s'est notamment traduit par un soutien à l'OPDP pour dénoncer l'expulsion violente de 700 membres de la communauté (2023) et par l'envoi de lettres collectives au

procureur général pour exiger le respect des décisions de justice (2024).

« Nous célébrons une nouvelle fois une étape majeure dans le long cheminement vers la justice, la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones. Cette victoire revient à la communauté des Ogiek, dont la résilience et l'unité ont porté ce combat pendant des décennies. Elle nous rappelle également le pouvoir transformateur de l'action collective, des actions en justice stratégiques et d'un engagement inébranlable en faveur de la justice. »

**Ogiek Peoples' Development Program, Kenya**

En 2025, les représentants des deux communautés ont travaillé en étroite collaboration avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, Albert K. Barume, par le biais de rencontres directes ainsi que d'une contribution officielle en réponse à un appel à contributions. Sur la suggestion du Rapporteur spécial, un groupe interrégional de 15 membres lui a adressé, ainsi qu'à la Commission africaine des droits de l'homme

et des peuples (CADHP), des lettres collectives exposant des revendications dont la mise en œuvre devait être communiquée au gouvernement du Kenya (juin 2025). Le Rapporteur spécial a mis en avant le cas des Ogiek dans une lettre conjointe avec la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits humains des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays adressée au président kenyan (mai 2028), dans un communiqué de presse (juin 2025) et dans son rapport présenté à la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale des Nations unies (octobre 2025).

Cette attention soutenue a contribué à renforcer la pression avant l'audience pour non-exécution de jugement dans l'affaire Ogiek devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (juin 2025). Créant un précédent important en matière d'exécution des jugements, la Cour africaine a ordonné au gouvernement du Kenya de restituer aux Ogiek leurs terres ancestrales, d'exécuter tous les jugements antérieurs et de mettre fin à toute action portant atteinte à leur dignité, à leur sécurité et à leur survie en tant que gardiens de la forêt de Mau (décembre 2025).



Des membres de la communauté Ogiek sur leurs terres ancestrales au Kenya. Photo : Minority Rights Group

# Mettre en avant les savoirs communautaires



Detalle del libro infantil El río que cuidaba a Sonora, elaborado por los Comités del Río Sonora.

**Le pôle de recherche communautaire du Réseau-DESC aide les mouvements sociaux et les communautés concernées à produire des données pertinentes pour leurs luttes et veille à ce que leur expérience vécue, leurs connaissances et leurs visions de la justice constituent le point de départ de l'ensemble des actions collectives menées par le Réseau-DESC. Grâce à ces efforts, les membres remettent en cause les injustices épistémiques et alimentent les stratégies de plaidoyer et de campagne aux niveaux local et mondial**

**De la chenille au papillon : la recherche climatique menée par les communautés jette les bases d'une action climatique porteuse de changement**

Six mouvements sociaux et groupes de peuples autochtones issus de différentes régions ont achevé leurs enquêtes sur les expériences vécues par les communautés en première ligne face aux pertes et dommages liés au climat, dans le cadre de l'initiative « Recherche menée par les communautés » (CLR pour son sigle en anglais) du Réseau-DESC. Cependant, ce n'était qu'un début ! Pendant 18 mois, ces groupes ont favorisé l'apprentissage mutuel, le renforcement des mouvements et l'élaboration d'une vision commune des solutions climatiques ancrées dans les luttes des personnes les plus touchées. Une fois la partie **recherche** de leur **recherche-action participative** achevée, ils se sont tournés vers l'action !

Par exemple, le CLR du **Endorois Indigenous Women Empowerment Network** au Kenya a soutenu la création d'un système d'alerte précoce autochtone visant à anticiper les inondations, les sécheresses et d'autres phénomènes climatiques, en intégrant les savoirs traditionnels en

matière de météorologie aux outils de prévision existants. Le plaidoyer communautaire a conduit une collectivité locale à lancer un processus visant à améliorer le partage des bénéfices tirés des ressources naturelles du lac Bogoria. Dans l'ensemble, les résultats de la recherche ont contribué à renforcer le dialogue avec les autorités, la sensibilisation du public et les initiatives éducatives visant à promouvoir la résilience, l'équité et le leadership autochtone dans l'action climatique.

En Mongolie, les conclusions du Centre for Human Rights and Development concernant les répercussions des catastrophes climatiques sur les terres et les moyens de subsistance des éleveur.euse.s et des petit.e.s agriculteur.rice.s ont permis de renforcer la collaboration avec les principaux organismes de défense des droits humains et de participer aux instances décisionnelles aux côtés des responsables locaux. Ces occasions ont été importantes pour demander que leurs savoirs, leurs droits et leur rôle de leaders soient pris en compte en priorité dans l'action climatique.

En Colombie, le Comité Ambiental en Defensa de la Vida a collaboré avec les communautés afin de comprendre les impacts cumulés de la crise climatique et des industries extractives sur les moyens de subsistance, la culture

et l'environnement. Cela a donné lieu à un nouveau programme de formation sur les « pertes et dommages », qui a été intégré à la formation environnementale dispensée par une collectivité locale et partagé avec les communautés rurales. Par ailleurs, les résultats de ces recherches ont donné lieu à des initiatives de reboisement et d'agroécologie menées par des femmes sur le terrain. Plus largement, des femmes leaders issues de différentes organisations de base et communautés font front commun au sein de groupes de plaidoyer locaux et nationaux.

Nos communautés disposent désormais des éléments de preuve nécessaires pour exiger de tous les niveaux de pouvoir qu'ils fassent preuve de transparence et rendent des comptes en matière de politiques et de budgets climatiques. »

**Centre for Human Rights and Development, Mongolie**

Ce qui a dépassé nos attentes, c'est la richesse et la force des récits communautaires, en particulier ceux des femmes, des jeunes et des aîné.e.s. Ce processus s'est transformé en un exercice de mémoire, de guérison et d'affirmation territoriale."

**Comité Ambiental en Defensa de la Vida, Colombie**



La comunidad de Ibagué, Colombia, participa en un proyecto de investigación liderada por la comunidad sobre pérdidas y daños. Foto: Comité Ambiental en Defensa de la Vida.

## Réapproprions-nous nos histoires, façonnons notre avenir

L'atelier « **Reclaiming Our Stories, Shaping Our Futures** » (Réapproprions-nous nos histoires, façonnons notre avenir), qui s'est tenu à Bangkok en juin 2025, a permis aux participant.e.s du CLR de partager leurs conclusions, leurs enseignements et les retombées de leurs actions, de renforcer leur solidarité et de définir des revendications et des stratégies collectives. La « Déclaration des peuples sur les pertes et les dommages » qui en a résulté a constitué un fondement essentiel pour le plaidoyer mené lors de la COP30, en donnant une plus grande visibilité à l'analyse et aux visions des communautés les plus exposées.

Cet atelier a également marqué le lancement d'une nouvelle initiative d'une durée de 18 mois : une recherche-

action participative féministe (RAPF) sur les économies régénératrices centrées sur la prise en charge des personnes et de la planète, menée par cinq groupes issus de contextes géographiques et de luttes diverses, et s'appuyant sur le Pacte social sur la prise en charge du Réseau des droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC. Au cours de ce parcours de RAPF, les membres exploreront la manière dont leurs communautés mettent en œuvre la prise en charge face aux crises – notamment les dommages climatiques et environnementaux, le fardeau injuste de la dette et/ou l'absence de politiques publiques garantissant les droits à la prise en charge. Les enseignements tirés du CLR sur les pertes et les dommages ont constitué de précieux points de départ pour la RAPF, qui se poursuit actuellement.



Participant.e.s à l'atelier « Réapproprions-nous nos histoires, façonnons notre avenir » (juin 2025).



Vue aérienne d'un village de Kijal, en Malaisie, touché par les inondations, entouré d'eau et de verdure. / Pok Rie.

**À l'écoute des luttes menées par les communautés en résistance, les membres du Groupe de travail sur les litiges stratégiques (GTLS) œuvrent pour améliorer l'accès à la justice en matière de droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (DESCE) au sein des systèmes nationaux, régionaux et internationaux. En menant parallèlement des actions de plaidoyer et des campagnes, nous cherchons à faire des victoires juridiques une réalité concrète pour les populations**

## **Finis le déni et l'obstruction : les États et les entreprises sont légalement tenus de prendre des mesures en faveur du climat**

Confirmant ce que les membres du Réseau DESC, qui subissent directement les conséquences du changement climatique, savent depuis longtemps, la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a statué que la crise climatique constituait une urgence en matière de droits humains. En conséquence, les États et les entreprises ont, en vertu du droit international, l'obligation urgente d'agir, de rendre des comptes et d'accorder des réparations.

Les membres ont salué l'avis consultatif O-32/25 – sollicité par la Colombie et le Chili – comme une étape décisive dans la lutte pour la justice climatique (juillet 2025). Deux contributions collectives émanant de groupes importants de membres ont contribué à un niveau sans précédent de participation de la société civile, sous l'impulsion des peuples autochtones, des communautés d'ascendance africaine, des mouvements sociaux et de la jeunesse (novembre et décembre 2025).

Cette décision fixe un seuil minimal en matière d'action climatique. Les États sont désormais tenus non seulement d'agir, mais aussi de le faire avec ambition, équité et responsabilité. Il s'agit là d'un outil puissant permettant aux communautés d'exiger justice, participation et réparations. »

**Adrián Martínez**, La Ruta del Clima, Costa Rica

La Cour a su répondre à cette mobilisation populaire en adoptant un cadre juridique ambitieux, en phase avec les priorités de ses membres. L'obligation de prévenir les dommages climatiques irréversibles est reconnue comme un « jus cogens », c'est-à-dire une norme impérative du droit international à laquelle aucune dérogation n'est autorisée. La CIDH franchit également une étape importante en reconnaissant le genre comme un déterminant clé de la vulnérabilité climatique et en identifiant les obligations des États en matière de prise en compte de la dimension de genre. De plus, une approche intersectionnelle est au cœur de cette démarche, reconnaissant à la fois les impacts disproportionnés du changement climatique sur les communautés historiquement marginalisées et le rôle crucial que beaucoup d'entre elles jouent dans la promotion de solutions climatiques menées par les populations. Par exemple, l'accent est mis sur les peuples autochtones en tant que gardiens historiques des écosystèmes dotés d'un vaste savoir, et en particulier sur le rôle des femmes autochtones dans la préservation et la transmission de ce savoir. Cette reconnaissance constitue le fondement des appels à l'adoption de mesures visant à soutenir et à préserver ce savoir ancestral, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter et protéger les droits des peuples autochtones, notamment leurs terres et leur identité. Les défenseur.euse.s de l'environnement sont salué.e.s comme des acteur.rice.s de premier plan dans la promotion de l'action climatique, la protection de leur droit à défendre ces droits étant primordiale.

La Cour a invoqué la solidarité, la coopération internationale et l'équité comme principes fondamentaux, y compris l'équité intergénérationnelle et les droits des générations futures, en soulignant la nécessité d'une transition juste tant sur le plan géopolitique qu'au sein des pays. L'avis consultatif a également mentionné le devoir des États de coopérer pour faire face aux pertes et dommages et de garantir l'accès à la justice et aux réparations. Enfin, conformément à l'une des positions clés de ses membres, la Cour a explicitement affirmé le devoir des États de prévenir toute « influence indue des entreprises » sur la politique climatique et de réglementer le comportement des entreprises. Les membres sont déterminés à utiliser cet avis consultatif comme un puissant tremplin pour une action transformatrice – tant au sein des salles d'audience qu'au-delà –, guidés par la certitude que sans droits humains, il ne peut y avoir de justice climatique, et sans justice climatique, il ne peut y avoir de droits humains.



Une mine de charbon à ciel ouvert illustre les pratiques d'extraction qui sont au cœur de la crise climatique. /Xiang Qi.

La défense de l'environnement est un droit en soi et un pilier de la démocratie. Protéger les défenseur.euse.s de l'environnement n'est plus une option : c'est une obligation légale contraignante. »

**Luisa Gómez Betancur**, Center for International Environmental Law, Les États-Unis et la Suisse



Des employées de maison sur la Plaza de Bolívar à Bogotá, en Colombie, le 29 mars 2023. Photo : Diego Cuevas.

**Les membres du groupe de travail « Femmes et DESC » mènent des actions visant à promouvoir, à l'échelle du réseau, des visions d'avenir féministes alternatives, inspirées par les réalités vécues par les femmes dans toute leur diversité. Le Pacte social sur les soins constitue un fondement politique pour la construction de modèles socio-économiques régénérateurs, ancrés dans les droits humains, l'égalité de fond et la protection des personnes et de la planète**

**Célébration d'une décision judiciaire historique : la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) reconnaît le droit aux soins comme un droit humain à part entière**

L'avis consultatif OC-31/25 sur le contenu et la portée du droit aux soins, ainsi que sur ses liens avec d'autres droits, a établi le droit de bénéficier de soins de qualité, suffisants et adaptés ; de prodiguer des soins dans des conditions dignes, qu'ils soient rémunérés ou non ; et de prendre soin de soi afin d'assurer son bien-être (août 2025). S'appuyant sur la vision collective exprimée dans le Pacte social sur les soins du Réseau des droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC), un groupe interrégional composé de 11 membres – des organisations féministes, un syndicat de travailleuses du sexe et un syndicat de maroquinières – avait présenté une intervention.

L'opinion concordante de l'un des juges fait explicitement référence à la contribution des membres, estimant qu'elle mérite une « reconnaissance particulière » pour avoir « [...] mis en évidence le lien indissociable entre la prise en charge des individus, de leurs communautés et de leurs écosystèmes » et pour avoir souligné l'importance de la prise en charge

dans la lutte contre l'urgence climatique. Dans l'ensemble, les membres ont été encouragés de constater que bon nombre de leurs priorités avaient été prises en compte. Par exemple, conformément à l'accent mis sur la nécessité d'une approche féministe, intersectionnelle et axée sur l'égalité de fond, l'avis consultatif prône une « perspective fondée sur les droits humains, le genre, l'intersectionnalité et l'interculturalité » et aborde la discrimination structurelle et intersectionnelle liée à la pauvreté, au statut migratoire, à l'origine ethnique, à l'âge et au genre. L'avis consultatif réaffirme également de nombreux éléments du cadre des « 6R » défini dans le Pacte social sur la prise en charge : reconnaissance, redistribution, réduction, représentation, droits et recadrage de l'économie en tant qu'économie de la prise en charge. L'appel à des dispositions visant à renforcer les réseaux communautaires de prise en charge constituait une autre dimension importante.

## Donner vie au pacte social en matière de soins

En mettant au cœur de leurs réflexions les analyses et les revendications des femmes leaders issues des communautés autochtones et des mouvements sociaux, les membres ont non seulement donné plus d'écho au pacte social sur les soins, mais ont également, ce faisant, renforcé les liens et approfondi la compréhension commune des approches plurielles des soins mises en œuvre dans des contextes variés. À l'occasion de la Journée internationale des femmes (le 8 mars 2025), un groupe de dirigeant.e.s influent.e.s issu.e.s de toutes les régions a lancé un appel à l'action en faveur des soins, réaffirmant ainsi notre engagement collectif en faveur de l'égalité réelle, de la dignité et de l'autodétermination. Cet appel à la mobilisation a servi de base à l'engagement de plus de 20 membres lors de la soixante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (CSW69), consacrée à l'examen et à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin. Plus tard dans l'année, la veille de la Journée internationale des soins et du soutien, un groupe interrégional de plus de 40 membres et alliés s'est réuni pour un apprentissage mutuel et des échanges dans le cadre du webinaire « Weaving Ecologies of Care » (Tisser des réseaux de solidarité et de soin).

Les participant.e.s ont partagé les multiples façons dont leurs communautés imaginent et développent des économies régénératrices centrées sur la prise en charge des personnes et de la planète.

La Cour nous a donné raison et a reconnu les soins comme un droit à part entière. Elle nous offre ainsi un outil supplémentaire pour exiger, dans nos pays, un système de soins juste et équitable qui place l'être humain et la protection de la planète au cœur de ses préoccupations. »

**Claudia Lazzaro**, Sindicato de Obreros Curtidores de Cuero de la República Argentina

Cette responsabilité de prendre soin... consiste à prendre soin de la terre et du territoire ; c'est une forme de soin plus spirituelle, c'est même prendre soin de nous-mêmes. C'est une question de réciprocité avec nos voisins, et c'est une question de redistribution au sein de la communauté. »

**Rosa Mamani**, Red Chimpu Warmi, Bolivie

Ici, la solidarité relève davantage de la survie et de la résistance. Chaque geste de solidarité – nourrir une famille, aider un voisin, permettre aux enfants de continuer à apprendre – est une façon de dire : « Nous sommes toujours là, nous restons liés les un.e.s aux autres, et on ne nous effacera pas. »

**Aseel Tork**, Bisan Center for Research and Development, Palestine

# Justice économique



Marche de la société civile à Séville (Espagne), le 29 juin 2025. Photo : Eurodad.

**S'appuyant sur une analyse commune du système économique dominant, les membres du Groupe de travail sur la politique économique (EPWG) mènent des actions collectives de plaidoyer afin de remettre en cause les politiques et les structures économiques injustes et de promouvoir des modèles économiques et de développement alternatifs qui placent au cœur de leurs préoccupations les droits humains, le bien-être des populations et l'environnement**

## **S'attaquer aux géants financiers mondiaux**

Les membres du Réseau-DESC ont tenu bon face aux grandes institutions financières mondiales dans les espaces stratégiques, bousculant les pratiques financières habituelles en se mobilisant en faveur d'un programme de justice en matière de dette et de fiscalité, de financement public et climatique et de réparations, fondé sur une approche transformatrice en matière de genre et sur les droits humains, ainsi que d'une gouvernance mondiale démocratique. Réussir à redéfinir les termes du débat a été essentiel pour obtenir des avancées et jeter les bases du changement systémique à long terme dont nous avons besoin. Les consultations régionales et une série itérative de discussions stratégiques en ligne à l'échelle du réseau tout au long de l'année ont constitué le fondement de notre action de plaidoyer, tout comme le renforcement de la collaboration avec des alliés tels que les « dads » – Eurodad, Afrodad et Latindad.

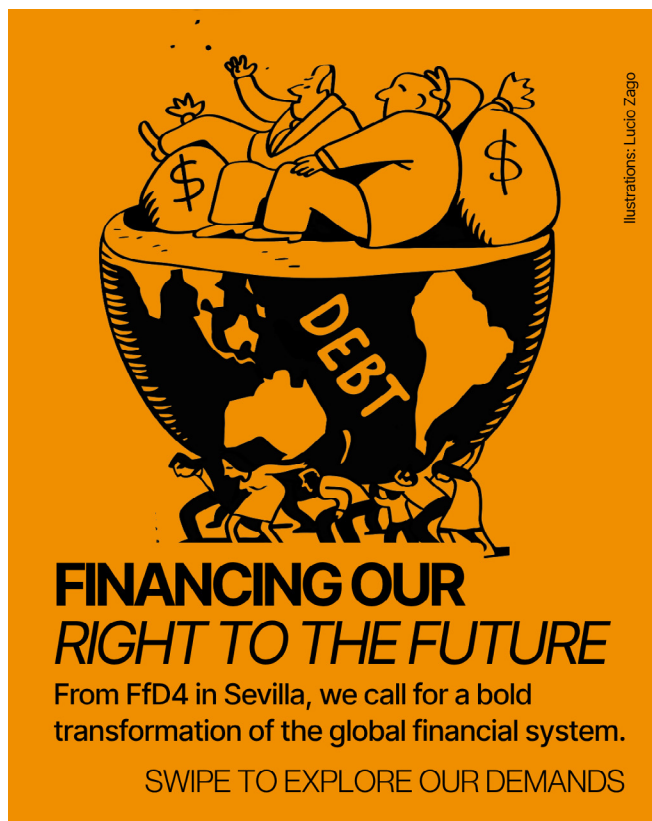
Lors du cinquième Sommet « Finance en Common » (FiCS pour son sigle en anglais), les membres ont coorganisé un atelier sur les transitions énergétiques justes avec la Coalition pour les droits humains dans le développement (CHRD), appelant les banques publiques

de développement (BPD) à réorienter les financements destinés aux énergies fossiles, notamment vers des investissements dans les économies de soins (février 2025). Une autre revendication majeure portait sur la création de coalitions entre les banques publiques de développement et les organisations de la société civile. Les membres ont veillé à ce que les revendications collectives soient reprises dans la déclaration commune des OSC. Dans leur communiqué final, les banques ont reconnu le rôle de la société civile pour mettre la finance au service des droits humains, et se sont engagées à respecter les principes de transition juste ainsi qu'à créer des coalitions entre les OSC et les banques publiques de développement.

Les membres ont mis à profit cette dynamique pour préparer la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) à Séville (juillet 2025), notamment le Forum de l'ECOSOC sur le suivi de la FfD4 et la quatrième session du Comité préparatoire (avril 2025). Bien que la FfD4 n'ait finalement pas abouti à des résultats transformateurs, les membres ont pris note de l'intégration de leurs revendications collectives dans le document final, l'Engagement de Séville. Parmi les engagements importants figurent notamment une action climatique ambitieuse, une perspective de genre et d'égalité de genre – notamment une fiscalité et une budgétisation sensibles au genre –, une plateforme pour les pays emprunteurs, ainsi qu'un soutien aux négociations sur la Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale. Les processus de suivi régionaux, dans lesquels la société civile joue un rôle moteur, seront essentiels pour garantir que ces engagements ne restent pas purement symboliques et se traduisent par des actions concrètes. Le leadership dont ont fait preuve les membres en abordant la dette, la fiscalité, le climat et les services de soins comme des enjeux interdépendants a contribué à éliminer les cloisonnements. S'appuyant sur leur analyse des résultats de la 4e Conférence sur le financement du développement (FfD4), les membres se sont joints à l'appel collectif : « Mettons fin aux injustices ! Annulons la dette ! Des réparations et une transition juste, maintenant !! » à l'occasion de la Semaine mondiale d'action pour la justice en matière de dette, organisée en marge des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (octobre 2025). À travers un événement en ligne et une déclaration commune, les membres et leurs alliés issus de toutes les régions et de tous les mouvements ont renforcé un front uni contre la dette, amplifiant ainsi notre vision collective d'alternatives féministes et menées par les communautés pour un système financier mondial juste et durable.

Le défi qui se présente à nous n'est pas de réparer un système défaillant, mais d'aller au-delà d'un système qui fonctionne exactement comme prévu. Ce système concentre les richesses, renforce les hiérarchies et considère les soins, les communautés et les écosystèmes comme des coûts à réduire au minimum. C'est pourquoi des solutions progressives ne suffisent pas. Ce qu'il faut, c'est un nouvel écosystème fondé sur la solidarité, l'équité et la valeur de la vie elle-même. »

**Dan Owala**, People's Health Movement, Kenya



Extrait de la note d'information « Comment financer notre droit à l'avenir. »

J'ai eu l'occasion de rejoindre mes collègues à Séville à l'occasion de la 4e Conférence sur le financement du développement (FfD4). Ce fut un moment passionnant. Nous ne verrons peut-être pas l'annulation de la dette dès demain, mais nous devons continuer à saluer nos efforts. Je suis revenue avec l'énergie et la motivation nécessaires pour poursuivre ce combat. »

**Annet Nerima**, Kenya Human Rights Commission

Dans le cadre d'une coalition de la société civile réunissant 1 000 membres lors de la 4e Conférence sur le financement du développement (FfD4), le Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APWLD) a invité le Réseau-DESC à contribuer au rapport intitulé « On Debt Row : The Impact of Debt on Lives in the Global South » (Conflit autour de la dette : l'impact de la dette sur les vies dans les pays du Sud).

Le Réseau-DESC a participé à l'événement avec une exposition consacrée à « Le pouvoir des 99 % pour mettre fin à la mainmise des entreprises et à la dette », qui fait partie de sa série de bandes dessinées conçue comme un outil d'éducation politique visant à mettre en lumière les liens entre l'endettement, les héritages coloniaux et la mainmise des entreprises.

Cette exposition de grande envergure a réuni art et résistance, mettant à l'honneur le collectif artistique féministe The O Home (Philippines), l'ancien expert indépendant des Nations unies sur la dette et les droits de l'homme Juan Pablo Bohoslavsky, ainsi que l'artiste argentin Jairo Alvarez.

Les membres du Réseau-DESC ont également co-organisé un événement sur la démilitarisation de la finance, en collaboration avec le Asian Peoples' Movement on Debt and Development (APMDD).





# Mettre fin à l'emprise des entreprises et à l'impunité



Les membres du Réseau-DESC participent à une manifestation à Genève pendant les négociations sur le traité des Nations unies.

**Les membres du Groupe de travail sur la responsabilité des entreprises (GTRE) sont en première ligne pour défendre les droits humains menacés par les activités des entreprises : ils militent en faveur d'une réglementation et de voies de recours plus strictes, s'opposent à l'emprise des entreprises sur les processus décisionnels et les institutions démocratiques, et œuvrent à faire avancer les revendications collectives en matière de responsabilité et de justice**

## **Un traité contraignant sur les entreprises et les droits humains à portée de main**

Les membres qui, depuis plus d'une décennie, sont à l'avant-garde de la mobilisation collective en faveur d'un instrument juridiquement contraignant sur les entreprises et les droits humains sont sortis des négociations convaincus que nous pourrions obtenir un traité solide d'ici deux ans.

Une petite délégation, composée notamment des mouvements Comité Ambiental en Defensa de la Vida (Colombie) et Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP), a participé à la onzième session du groupe de travail à composition non limitée (GTIG) des Nations unies. Elle y a pris la parole et organisé un événement parallèle consacré aux initiatives de la société civile, des États et des parlementaires visant à mettre fin à l'impunité des entreprises et à leur complicité dans des actes constituant un génocide.

Le rôle moteur des membres a été déterminant à plusieurs égards. Ils ont contribué à faire entendre les positions collectives définies dans notre document sur les lignes rouges ; ils se sont engagés dans la construction

du mouvement et l'élaboration de stratégies aux côtés d'autres communautés en résistance et d'alliés, tels que Feminists for a Binding Treaty (F4BT), la Campagne mondiale pour démanteler le pouvoir des entreprises et les partenaires de Treaty Alliance ; et ils ont résisté aux tentatives des acteurs du monde des affaires et des gouvernements obstructionnistes visant à faire dérailler le processus.

Le traité ne peut pas prévoir de limitations en matière de compétence ou de responsabilité, car cela irait à l'encontre de l'objectif même pour lequel nous sommes réunis aujourd'hui. Nous réitérons notre recommandation visant à interdire la participation des acteurs du secteur privé à ce processus, à l'instar de ce qui a été établi et convenu dans le cadre de la Convention-cadre pour la lutte antitabac. »

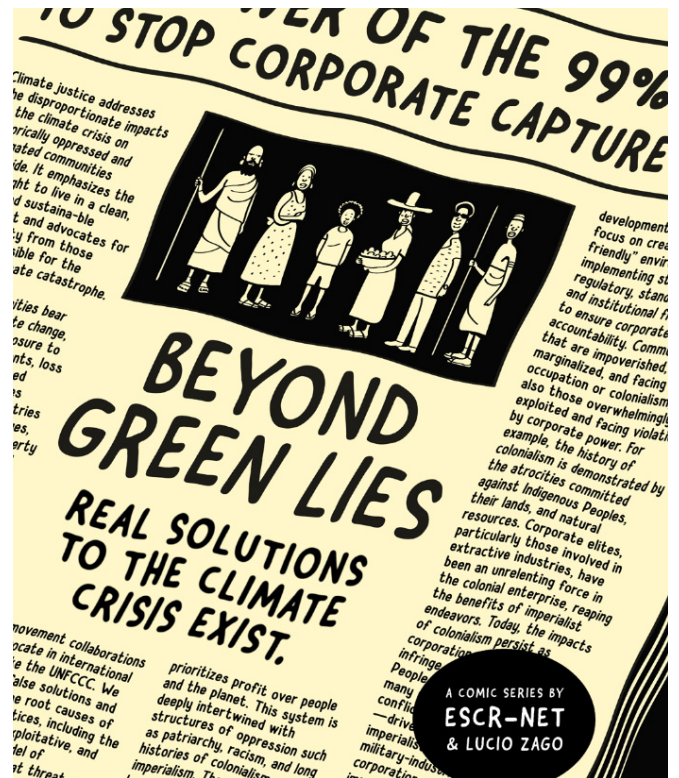
**Alreem Kamal**, Syrian Legal Development Programme, Royaume Uni

Cet engagement a porté ses fruits. La participation accrue de la société civile, sous l'impulsion des communautés en lutte, a joué un rôle crucial pour empêcher l'affaiblissement ou la suppression de dispositions fondamentales relatives à la compétence juridictionnelle et à la conformité avec le droit international. Le mémoire juridique préparé et diffusé à l'avance par les membres s'est avéré essentiel pour contrer avec agilité, en séance plénière, les arguments avancés par le lobby des entreprises. La Gambie et la Malaisie figuraient parmi les États progressistes qui ont repris à leur compte les positions des membres du Réseau-DESC. Au-delà de la salle de négociation, les membres ont publié un article dans *Third World Resurgence* (avril 2025) ainsi qu'une tribune libre s'adressant aux États asiatiques dans *The Diplomat* (juin 2025), exigeant que l'intérêt public l'emporte sur les intérêts des entreprises.

Au terme de onze sessions, la voie à suivre est claire : un traité capable de mettre fin à l'impunité des entreprises, d'enrayer leur emprise sur les institutions et de garantir la justice et les voies de recours.

Ce traité offre aux États asiatiques une occasion rare de mettre fin à ce colonialisme d'entreprise et de défendre un nouvel ordre mondial – un ordre dirigé par la majorité mondiale et fondé sur la justice, où les personnes et la planète priment sur le profit. »

**Debbie Stothard**, ALTSEAN Birmanie; **Emilie Palamy Pradichit**, Manushya Foundation; **Shohel Hajong**, Asia Indigenous Peoples Pact. Thaïlande/Régional



## La nouvelle bande dessinée, un outil clé d'éducation politique en faveur de la justice climatique

Tout juste sortie des presses : la quatrième édition de notre célèbre série de bandes dessinées d'éducation politique « Le pouvoir des 99 % pour mettre fin à l'emprise des entreprises » ! Les membres des groupes de travail « Environnement et DESC » et « Responsabilité des entreprises » se sont associés à l'artiste Lucio Zago pour créer « Au-delà des mensonges écologiques : il existe de vraies solutions à la crise climatique » ainsi qu'une note d'information qui l'accompagne (juillet 2025).

Cette bande dessinée met en lumière la manière dont l'emprise des entreprises alimente la crise climatique tout en sapant les mesures de lutte contre le changement climatique, et passe en revue certaines des fausses solutions proposées par l'industrie des énergies fossiles. Elle met ensuite en avant les véritables alternatives portées par les communautés et déjà mises en œuvre, qu'il s'agisse d'exploitations agroécologiques ou de forêts gérées par les peuples autochtones.

Grâce à ses traductions de l'anglais vers l'arabe, le français, le portugais et l'espagnol, cette bande dessinée a été largement diffusée et utilisée par les membres et les alliés, contribuant ainsi à renforcer le message collectif contre le « greenwashing » des entreprises et à mettre en avant des solutions concrètes dans des espaces clés de plaidoyer pour le climat, notamment lors de la COP30.



# Justice climatique et environnementale



Aux côtés de ses alliés et de ses membres, le Réseau-DESC a participé à des actions collectives lors de la COP30. Photo : Tânia Régio/Agência Brasil.

**Les membres du groupe de travail « Environnement et droits économiques, sociaux et culturels » sont à l'avant-garde des efforts visant à faire progresser la justice climatique fondée sur les droits humains. Ils s'appuient sur une approche intersectionnelle et une analyse féministe pour remettre en cause les facteurs structurels à l'origine de la crise climatique et promouvoir des solutions systémiques qui placent au centre les intérêts des peuples et de la planète**

## **Le renforcement des mouvements sociaux, clé de progrès significatifs lors de la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**

Tout au long de l'année 2025, les membres ont approfondi une analyse féministe commune des liens structurels entre le climat, la responsabilité des entreprises et la dette, afin de jeter les bases d'un plaidoyer interrégional et de la construction d'un mouvement dans des espaces clés. Des échanges d'apprentissage mutuel sur les solutions portées par les peuples (mai 2025) et sur les réparations et le financement fondé sur les droits (août 2025) ont été l'occasion d'articuler « ce à quoi nous nous opposons » et « ce que nous défendons ».

Les membres ont été encouragés par les avancées en matière de réparations et de transitions justes issues des soixante-deuxièmes sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC (SB62), à Bonn, où une petite délégation a participé, notamment à un événement parallèle sur les fausses solutions (juin 2025). Au cours de la Semaine du climat des Nations unies, deux membres ont pris part à

une table ronde consacrée à l'utilisation de l'ordonnance historique de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et de la décision de la Cour internationale de justice (septembre 2025).

En s'appuyant sur les enseignements et les résultats issus de ces espaces, ainsi que sur le projet CLR consacré aux pertes et dommages et au financement du développement, les membres ont synthétisé leurs revendications collectives en six piliers pour décoloniser l'action climatique. Ces piliers ont servi de fil conducteur pour les actions de plaidoyer et d'organisation menées lors de la COP30 au Brésil, notamment une conférence de presse, un rassemblement officiel, un atelier lors du Sommet des peuples et une exposition présentant notre nouvelle bande dessinée.

Malgré la lettre ouverte intitulée « Kick Big Polluters Out » (Chassons les grands pollueurs), que le Réseau-DESC a soutenue et relayée avec 225 organisations, les lobbyistes des énergies fossiles étaient plus nombreux que toutes les délégations nationales, à l'exception de celle du Brésil. Ainsi, l'adoption du Mécanisme d'action de Belém pour une transition juste à l'échelle mondiale a témoigné de la construction d'un pouvoir transrégional et trans-mouvement.

Malgré la résistance prévisible des pays du Nord, les mouvements ont tout de même remporté une victoire grâce au mécanisme de transition juste. Mais nous devons désormais contraindre le Nord à débloquer des fonds et à s'engager en faveur d'une sortie rapide et équitable des énergies fossiles, tout en luttant contre les fausses « solutions » proposées par les entreprises. »

Jax Bongon, IBON International, Philippines/Global

Ce mécanisme existe parce que les mouvements l'ont imposé, et non parce que les États ont rendu justice. Nous n'avons pas obtenu de financement ; nous avons conquis l'espace nécessaire pour nous battre afin de l'obtenir. »

Haneen Shaheen, MENAFem, Maroc



Des membres du Réseau-DESC participant à une action lors de la COP30



Des membres du Réseau-DESC lors d'une conférence de presse.

## Collaboration avec les rapporteuses spéciales et rapporteurs spéciaux des Nations unies pour renforcer l'analyse collective et les revendications

À la suite d'une soumission collective adressée en janvier 2025 au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (CESCR), l'**Observation générale n° 27 sur les droits économiques, sociaux et culturels et la dimension environnementale du développement durable a intégré bon nombre des suggestions rédactionnelles spécifiques formulées par les membres (novembre 2025)**. Cela inclut l'ajout d'une section importante sur le droit à l'autodétermination, ainsi que sur le droit des peuples autochtones au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE). S'inspirant de notre bande dessinée sur l'emprise des entreprises et les fausses solutions, plus de 15 membres, dont plusieurs mouvements sociaux, ont soumis une contribution à la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le changement climatique (avril 2025) afin d'alimenter son rapport thématique intitulé « Une approche de la transition énergétique fondée sur les droits humains » (août 2025). **En accord avec le cadre général défini par les membres, elle reconnaît la responsabilité des entreprises et des institutions de financement du développement de soutenir une transition énergétique juste et fondée sur les droits humains, notamment par le biais de financements sous forme de subventions, ainsi que par l'allègement de la dette et la coopération.** Les industries extractives font l'objet d'une attention particulière, et la demande spécifique des membres en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins y est intégrée.

La transition énergétique doit donc être menée sans reproduire les mêmes modèles économiques et les mêmes hypothèses qui sous-tendent l'économie fondée sur les énergies fossiles et qui ont contribué à provoquer les crises planétaires actuelles. »

**Rapporteuse spécial sur la promotion et la protection des droits humains dans le contexte du changement climatique,** « Une approche de la transition énergétique fondée sur les droits humains », pg. 3.

<https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/a80188-human-rights-based-approach-energy-transition>

# Renforcer la voix collective et la visibilité



Les membres et les partenaires ont coordonné leurs actions de communication afin de donner plus d'écho à la visite de solidarité de 2024 en faveur des communautés garífunas (Honduras). Photo : Red de Defensoras.

Après le lancement, en 2024, de la nouvelle identité visuelle et du site web multilingue du Réseau-DESC, le réseau s'est attaché, en 2025, à renforcer sa voix collective et à donner plus d'écho aux discours portés par ses membres. Conscient que la lutte pour le discours est indissociable de la lutte politique, le Réseau-DESC a continué à utiliser la communication comme un outil pour mettre en avant les analyses issues du mouvement, élargir l'engagement du public et remettre en question les discours dominants sur le pouvoir des entreprises, la dette, le climat et les soins.

Une étape clé a été la mise en place du Groupe consultatif sur la communication (Comms AG), qui rassemble 28 communicant.e.s issus d'organisations membres d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord. À travers une série d'échanges, les membres ont réfléchi à des défis communs, notamment le rétrécissement de l'espace civique, les barrières algorithmiques, les ressources limitées et la nécessité de toucher un public au-delà des cercles traditionnels des droits humains. Le groupe est également devenu un espace de partage d'approches en matière de travail narratif, allant des podcasts vidéo communautaires et des bourses dans les médias féministes aux expositions artistiques, aux fanzines et aux bandes dessinées, autant d'outils au service de la construction de mouvements.

Le groupe « Comms AG » s'est également penché sur la manière dont la narration créative peut élargir la participation dans les espaces multilatéraux. S'inspirant de « On Debt Row », l'exposition artistique multiformat organisée en marge de la 4e Conférence sur le financement du développement (FfD4), les membres ont réfléchi à

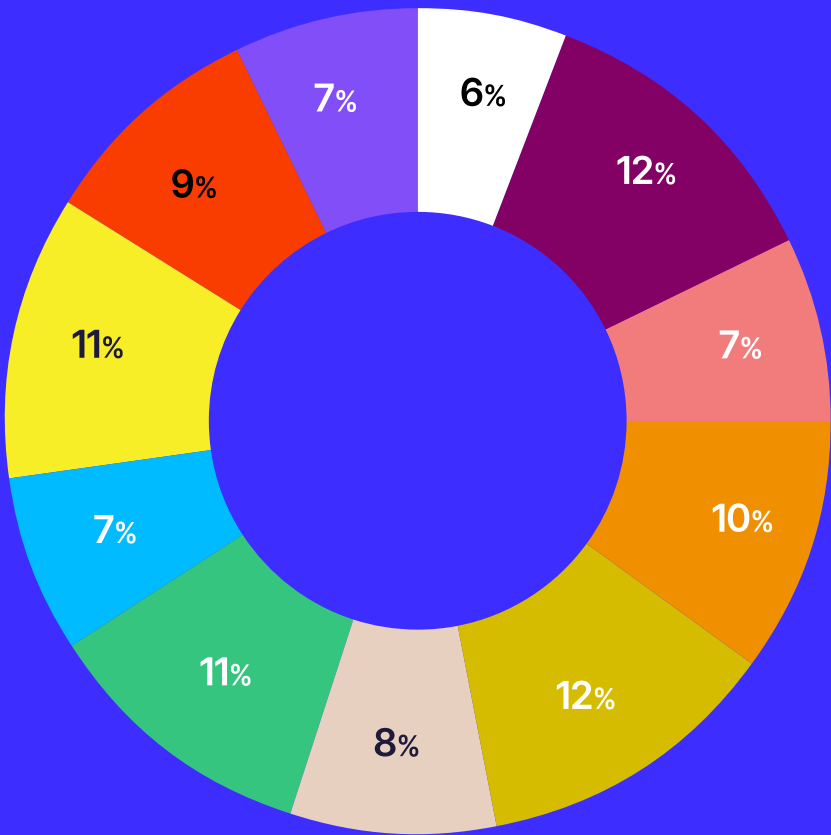
l'importance de créer des espaces alternatifs pour faire entendre les voix des pays du Sud, renforcer la solidarité et communiquer sur des enjeux complexes à travers la narration visuelle. Ces échanges ont nourri la planification collective de la communication autour du processus du Traité, de la campagne pour un embargo énergétique mondial en faveur de la Palestine et de la COP30, notamment par l'utilisation de la bande dessinée « Au-delà des mensonges écologiques » du Réseau-DESC comme outil narratif commun.

Des ressources pédagogiques grand public, des dossiers explicatifs sur l'emprise des entreprises et les fausses solutions climatiques, des communications stratégiques sur les litiges, ainsi que des interventions publiques remettant en cause les discours économiques dominants ont contribué à renforcer l'analyse commune au sein du réseau.

Ces initiatives s'inscrivaient dans le cadre d'un travail plus large mené par les membres visant à relier les luttes entre les différentes régions et à promouvoir des visions alternatives fondées sur les droits humains, l'autodétermination et le respect des personnes et de la planète.

# Informations financières

Année fiscale 2025



- |                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Administration                 | Environnement et DESC |
| Responsabilité des entreprises | Mouvements sociaux    |
| Développement                  | Système de solidarité |
| Politique économique           | Litige stratégique    |
| Hub de recherche communautaire | Femmes et DESC        |
| Adhésion et campagnes          |                       |

Revenu total: **USD \$144,306** / Dépenses totales: **USD \$1,739,633**

# Nos soutiens

En se mobilisant dans le cadre d'actions de solidarité, en s'engageant dans un apprentissage mutuel, en approfondissant l'analyse commune et les revendications partagées, et enfin en faisant progresser l'action collective, les membres du Réseau-DESC ont accompli des progrès importants vers une réalité où les droits humains et la justice sociale sont une réalité pour tou.te.s. Le Réseau-DESC remercie les nombreux membres et alliés qui ont consacré énormément de temps et d'efforts au travail collectif en 2024, ainsi que ceux qui ont apporté leur soutien financier pour aider à faire avancer le travail du Réseau-DESC, notamment :



**WALLACE  
GLOBAL FUND**

**OPEN SOCIETY  
FOUNDATIONS**

**Wellspring**  
Philanthropic Fund

**Ford  
Foundation**

Le Réseau-DESC – Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels – est un réseau dirigé par ses membres qui rassemble plus de 350 mouvements sociaux, organisations de défense des droits humains et militant.e.s dans 80 pays et territoires, œuvrant ensemble pour construire le monde dont nous avons besoin : un monde où le souci des personnes et de la planète, la solidarité et l'égalité guident les décisions et façonnent les structures afin de garantir le respect des droits humains.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : @ESCR-Net



Abonnez-vous à notre newsletter : <https://escr-net.ink/newsletter>



 **Réseau-DESC**

[escr-net.org/fr/](https://escr-net.org/fr/)

Designed by Le Apéritif